



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Assistance internationale

Original: français

CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

DOSSIER N° 01026

DEMANDE D'ASSISTANCE INTERNATIONALE DU FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

1. État(s) partie(s)

Pour les candidatures multinationales, les États parties doivent figurer dans l'ordre convenu d'un commun accord.

Mali

2. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom, l'adresse et les coordonnées d'une personne à qui toute correspondance concernant la candidature doit être adressée. Si une adresse électronique ne peut être donnée, indiquez un numéro de télécopie.

Pour les candidatures multinationales, indiquez les coordonnées complètes de la personne qui est désignée par les États parties comme étant le contact pour toute correspondance relative à la candidature et les coordonnées d'une personne de chaque État partie concerné.

Titre (Mme/M., etc.) : Monsieur
Nom de famille : CISSE
Prénom : LASSANA
Institution/fonction : Direction Nationale du Patrimoine Culturel (DNPC)/ Directeur National
Adresse : BP : 91, Quartier Commercial, Route de Koulouba, Bamako, Mali
Numéro de téléphone : +223 20 22 33 82 ; Mobile : +223 6676 21 73
Numéro de Fax : +223 20 23 83 44
Adresse électronique : lcissed@yahoo.fr

3. Titre du projet

Il s'agit du titre officiel du projet en français ou en anglais qui apparaîtra dans les publications.

Ne pas dépasser 200 caractères

Inventaire du patrimoine culturel immatériel au Mali en vue de sa sauvegarde urgente

4. Budget

Montant demandé au Fonds : **307 307** dollars des États-Unis

Contribution de l'État partie : **85 000** dollars des États-Unis

5. S'agit-il d'une demande d'urgence susceptible de bénéficier d'un traitement accéléré ?

Indiquez s'il s'agit d'une demande d'assistance urgente pouvant justifier une évaluation accélérée par le Bureau. Il vous est demandé de décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence à la rubrique 12.

- demande urgente
 demande non urgente

6. Durée du projet

Indiquez le nombre total de mois requis pour la mise en œuvre du projet proposé.

24 mois (12 mois pour la phase 1; 12 mois pour la phase 2)

7. Nom de l'organisation chargée de la mise en œuvre

Indiquez le nom de l'organisation (agence ou institution) chargée de la mise en œuvre du projet si celui-ci est sélectionné pour être financé.

Direction Nationale du Patrimoine Culturel (DNPC)

8. Portée du projet

Cochez une case seulement.

- locale (sous-nationale)
 nationale
 sous-régionale/régionale (plus d'un pays)
 internationale (y compris les zones géographiquement discontinues)

9. Situation du projet

Indiquez les endroits où le projet sera mené.

Ne pas dépasser 100 mots

Le projet couvre l'ensemble du territoire national découpé en 8 régions administratives, 48 cercles (préfectures) et 703 communes. La première phase concerne les trois régions du nord (Gao, Kidal et Tombouctou) et celle de Mopti située au centre-est du Mali. La deuxième phase couvre le reste du territoire, soit les 4 régions du sud (Kayes, Koulikoro, Ségou et Sikasso). Les régions visées par la première phase, notamment environ 50 communes à travers 14 cercles du nord et 3 cercles de Mopti, ont directement subi les effets néfastes du conflit armé et de l'occupation. Le patrimoine immatériel des autres régions a été également touché par le conflit.

10. Objet de la demande

Cochez une case pour indiquer la raison pour laquelle l'assistance internationale est demandée.

Ce formulaire ne doit pas être utilisé pour faire une demande d'assistance préparatoire. Les États parties qui souhaitent présenter des demandes d'assistance préparatoire pour l'élaboration des dossiers de candidature pour inscription sur la Liste de sauvegarde urgente doivent utiliser le formulaire ICH-05, et les États parties qui souhaitent présenter une demande d'assistance préparatoire pour l'élaboration de propositions pour le registre des meilleures pratiques doivent utiliser le formulaire ICH-06.

- sauvegarde du patrimoine inscrit sur la Liste de sauvegarde urgente
- sauvegarde du patrimoine étant proposé pour inscription sur la Liste de sauvegarde urgente
- établissement d'inventaires
- mise en œuvre de programmes, projets et activités de sauvegarde

11. Formes de l'assistance demandée

Cochez une ou plusieurs cases pour identifier les formes que peut prendre l'assistance internationale.

- des études concernant les différents aspects de la sauvegarde
- la mise à disposition d'experts et de praticiens
- la formation de tout personnel nécessaire
- l'élaboration de mesures normatives ou autres
- la création et l'exploitation d'infrastructures
- la fourniture d'équipement et de savoir-faire
- d'autres formes d'assistance financière et technique y compris, le cas échéant, l'octroi de prêts à faible intérêt et de dons

12. Contexte et justification

Donnez une brève description de la situation actuelle et du besoin auquel l'assistance proposée doit répondre. Pour la sauvegarde d'un élément particulier, donnez une description de l'élément, de sa viabilité et des raisons pour lesquelles des mesures de sauvegarde sont nécessaires. Pour les programmes ou activités qui ne concernent pas directement un élément particulier (par exemple, préparation d'inventaires, renforcement des capacités, sensibilisation, visibilité), décrivez les programmes et activités qui y sont liés, le cas échéant, et précisez les lacunes à combler. Pour les demandes d'assistance d'urgence, décrivez la nature et la gravité de la situation d'urgence.

Ne pas dépasser 500 mots

En janvier 2012, les régions septentrionales du Mali (Tombouctou, Gao, Kidal) ont connu une crise grave suite à un coup d'État et l'invasion du nord du Mali par des groupes armés, terroristes et extrémistes. La région du centre-est (Mopti) a été partiellement touchée avec l'occupation des cercles de Douentza, de Ténenkou et Youwarou. Bien que le patrimoine culturel matériel ait subi d'énormes dégâts – destruction de seize mausolées à Tombouctou et de plus de 4200 manuscrits anciens, entre autres – le patrimoine immatériel des communautés, qui constitue l'âme du patrimoine matériel, tel que des rituels ou des connaissances liées aux pratiques d'entretien des monuments, a été réprimé. De plus, de nombreuses manifestations et pratiques culturelles à travers le pays, allant des événements festifs, la musique traditionnelle, le savoir-faire artisanal, aux pratiques concernant l'univers, ont été interrompues dans un climat de terreur et d'incertitude. Les populations craignant d'être stigmatisées ou la cible d'attaques punitives. Les destructions et interdictions causées par les occupants, jugeant le patrimoine local comme hétérodoxe, ont eu un impact multiplicateur qui a profondément affecté les sentiments identitaires des communautés locales de tout le pays.

Les expressions et traditions orales ont toujours permis aux populations maliennes d'exprimer et transmettre leurs valeurs et connaissances, et sont des outils précieux de résolution des conflits et de cohésion inter et intracommunautaire. La Charte du Manden (proclamée en 1236) – dont le message de paix sociale dans l'unité et la diversité, de l'inviolabilité de la personne humaine, de l'importance de l'éducation, entre autres résonne lourdement aujourd'hui – fait partie des expressions du PCI qui ont été mises en péril. Dans cet esprit, il est urgent de faire en sorte, à travers le présent projet, que la sauvegarde du PCI au Mali contribue activement à la réconciliation entre les communautés et à la valorisation de leurs cultures, indispensable au renforcement de la cohésion sociale et au rétablissement de la paix.

Le projet est complémentaire aux efforts déjà soutenus que fournit le Mali depuis plusieurs années pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La DNPC conduit, depuis 2001, un programme d'inventaires du patrimoine culturel, y compris immatériel, notamment le « Projet pilote d'inventaire du patrimoine culturel immatériel dans les régions de Koulikoro Sikasso, Ségou et Gao » qui a été subventionné par l'UNESCO. Ces résultats, encore partiels, ont aussi été remis en cause par le conflit armé et souffrent de l'insuffisance des moyens financiers dont dispose le Ministère de la culture.

Ce projet est également complémentaire aux actions menées par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), établie par la résolution 2100 du Conseil de sécurité du 25 avril 2013, et pourrait bénéficier du soutien logistique de la MINUSMA dans le cadre de son mandat d'« Appui à la sauvegarde du patrimoine culturel » à apporter aux autorités maliennes en collaboration avec l'UNESCO. Il est aussi conforme au mandat de la MINUSMA d'aider les autorités « dans leur entreprise de promotion et de défense des droits de l'homme », et en particulier le droit « de participer à la vie culturelle » tel que reconnu dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) dont le Mali est État partie.

13. Objectifs et résultats

Décrivez les effets à moyen terme qu'apporterait la mise en œuvre du projet (objectifs) et quel genre d'impacts positifs et de réalisations concrètes seraient observés après la mise en œuvre du projet proposé (résultats escomptés). Tous deux doivent être clairement identifiés, et les résultats concrets doivent être mentionnés de manière détaillée et liés aux activités décrites sous la rubrique 14.

Ne pas dépasser 250 mots

Ce projet vise à contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) sur le territoire du Mali, en mettant en évidence son rôle favorisant l'harmonie et la réconciliation intra- et intercommunautaires pour relever le défi post-conflit.

Les objectifs à moyen terme sont :

1. Identifier et inventorier des éléments du PCI aux niveaux local, régional et national, avec une priorité accordée aux régions du nord et du centre ;
2. Faire l'état des lieux de l'impact de la crise sur le PCI et de sa viabilité à travers l'inventaire ;
3. Sensibiliser les communautés, décideurs et acteurs du développement à l'importance de la sauvegarde du PCI ;
4. Renforcer les capacités des parties prenantes sur la sauvegarde du PCI et l'élaboration des inventaires.

Les résultats escomptés sont :

- a. Un plan stratégique d'inventaire et de promotion du PCI au niveau national sera élaboré ;
- b. Au moins 5 éléments du PCI au Mali, notamment 3 affectés par la crise, seront inventoriés, documentés et revalorisés, en contribuant au rétablissement de leur viabilité avec la pleine participation des communautés ;
- c. Les communautés, décideurs et acteurs, les services techniques de la culture, ainsi que le public seront sensibilisés et outillés pour assurer la sauvegarde du PCI, par des programmes de sensibilisation (théâtres traditionnels, sketches, ateliers, émissions radiophoniques et télévisuelles) et par la diffusion de documents ;
- d. Les capacités de 190 personnes pour la sauvegarde du PCI, en particulier des inventaires, seront renforcées à travers des formations et des travaux pratiques consacrés à l'inventaire et la promotion ;
- e. Les résultats de l'inventaire seront accessibles pour les communautés et le public.

14. Activités

Quelles sont les principales activités qui seront menées en vue d'atteindre les résultats escomptés mentionnés dans la rubrique 13 (objectifs et résultats) ? Décrivez les activités dans un ordre approprié, en précisant leur faisabilité. Chaque activité doit être expliquée de manière narrative et détaillée. L'information fournie dans cette rubrique doit être conforme avec celle fournie sous les rubriques 21 (Agenda) et 22 (Budget).

Ne pas dépasser 500 mots

Le projet s'inscrit prioritairement dans le cadre urgent de la situation du PCI affecté par le conflit armé et l'occupation, accordant, en phase 1 de l'inventaire, une attention particulière aux communautés des régions du nord et du centre, et aux communautés du sud en phase 2.

Phase 1 Mise en place et application d'une stratégie d'inventaire au nord et centre du pays

Démarrage du projet

- Mise en place de l'équipe de coordination du projet (13 membres)
- Mise en place des structures de la phase 1: les 4 antennes régionales (11 membres par antenne) et 16 équipes d'inventaire (4 enquêteurs par équipe)
- Atelier de lancement à Bamako par l'équipe de coordination avec la participation des représentants régionaux de Gao, Kidal, Mopti et Tombouctou

Elaboration d'un plan stratégique d'inventaire du PCI

- Réalisation d'une étude sur la stratégie d'inventaire avec l'aide d'un consultant recruté par DNPC
- Formulation des modules de formation sur l'inventaire pour les enquêteurs du projet avec

l'aide d'un consultant spécialiste recruté par DNPC

- Tenue d'un atelier de validation de l'étude et des modules par l'équipe de coordination du projet
- Finalisation de l'étude et des modules sur l'inventaire par le consultant

Renforcement des capacités

- Un atelier de formation sur la méthode d'inventaire mené par le consultant spécialiste, formant 13 membres de l'équipe de coordination du projet et 24 membres des antennes régionales (6 membres par antenne)
- Formation sur la méthode d'inventaire au niveau régional
- Tenue d'un atelier de formation sur la gestion de la base de données pour deux agents par un expert recruté par DNPC
- Un atelier de formation sur la gestion de la base des données mené par l'expert, formant les membres des 8 antennes régionales

Campagne de sensibilisation à l'importance du PCI

- Réalisation de deux pièces théâtrales et deux sketches sur l'importance du PCI et le dialogue intercommunautaire
- Organisation de 8 ateliers de sensibilisation (2 ateliers par antenne régionale avec la participation des enquêteurs concernés)
- Production et diffusion d'un film documentaire (langues tamashek, maure et sonrhaï) par plusieurs canaux : ORTM, autres chaînes de TV
- Production et diffusion d'un programme radiophonique par les radios locales et régionales
- Production de 4 brochures sur le PCI des régions du nord et du centre.
- Création du site web sur le PCI par les deux webmasters pour le projet

Inventaire sur le terrain avec la participation des communautés :

- Collecte des données qualitatives and quantitatives sur le terrain et documentation audiovisuelle des éléments inventoriés
- Deux missions de supervision des antennes régionales par l'équipe de coordination du projet
- Dépouillement des données terrain (équipes d'inventaire et antennes)
- Insertion des informations dans la base de données
- Production des listes d'inventaires dans les quatre régions
- Organisation de 4 ateliers de validation des résultats de l'inventaire (1 atelier par région)

Evaluations et rapports

- Evaluation interne du projet : organisation de 2 ateliers régionaux lors de la mission de supervision par l'équipe de coordination
- Rédaction du rapport d'exécution de la phase 1 par l'équipe de coordination
- Evaluation externe de la phase 1 par un consultant évaluateur recruté par DNPC
- Organisation d'un atelier de validation du rapport par l'équipe de coordination avec la participation de deux représentants par antenne régionale
- Rédaction du rapport final de la phase 1 par l'équipe de coordination

Phase 2 Mise en place et application d'une stratégie d'inventaire pour les régions du sud

Démarrage de la phase 2

- Mise en place de l'équipe de coordination du projet (13 membres)
- Mise en place des structures de la phase 2 : 4 antennes régionales (11 membres) et 28 équipes d'inventaires (4 enquêteurs par équipe)
- Atelier de lancement par l'équipe de coordination avec la participation de 44 représentants régionaux (Kayes, Koulikoro, Ségou et Sikasso)

Renforcement des capacités

- Formation d'inventaire menée par le consultant spécialiste, formant 24 membres des antennes régionales
- Formation sur la méthodologie d'inventaire au niveau régional

Campagne de sensibilisation à l'importance du PCI

- Organisation de 8 ateliers locaux de sensibilisation (2 personnes par antenne régionale)
- Production de deux sketches de sensibilisation et de quatre émissions radiophoniques
- Diffusion du film

Inventaire sur le terrain avec la participation des communautés

- Collecte des données qualitatives and quantitatives sur le terrain et documentation audiovisuelle des éléments inventoriés
- Deux missions de supervision des antennes régionales par l'équipe de coordination du projet
- Dépouillement des données par les différentes équipes pour les compiler et les diffuser
- Organisation de 4 ateliers de validation des résultats de l'inventaire (1 atelier par région)
- Lancement du site web du PCI

Evaluation et rapports

- Evaluation externe et interne par l'équipe de coordination et l'évaluateur externe.

15. Participation des communautés

Identifiez clairement les communautés, les groupes ou, le cas échéant, les individus concernés par le projet proposé. Décrivez les mécanismes prévus pour les associer pleinement aux activités proposées. Cette rubrique ne doit pas seulement décrire la participation des communautés en tant que bénéficiaires du soutien financier, mais aussi décrire leur participation active dans la planification et la mise en œuvre de toutes les activités proposées.

Ne pas dépasser 500 mots

Les différentes phases du projet concerneront toutes les parties prenantes : détenteurs des traditions et savoirs oraux, groupes associatifs traditionnels, responsables coutumiers, acteurs culturels locaux, autorités administratives et collectivités décentralisées, entre autres.

Les groupes ethno- et sociolinguistiques vivant dans différentes aires culturelles sont des acteurs clés dans la réalisation de l'inventaire. Toutes les communautés seront concernées par les deux phases du projet. Évaluée à 14 517 176 habitants en 2009 (RGPH), la population du Mali comprend plusieurs communautés. Les principaux groupes se retrouvent:

- au Nord : les Touaregs, les Arabes, les Maures et les Sonrhaï,
- au centre, à l'Est et à l'Ouest : les Peulh, les Dogon, les Buwa (Bobo), les Bambara, les

Soninké, les Khassonké, les Malinké;

- au Sud: les Sénoufo, les Minianka, les Malinké, les Dafin;

Il existe d'autres groupes moins nombreux, tels que les Bozo, les Mossi et les Toucouleurs.

La participation des communautés et de groupes ethniques sera assurée depuis la planification des activités jusqu'à l'évaluation finale, en leur permettant de s'approprier les résultats. 4 représentants seront désignés parmi les membres de l'équipe de mise en œuvre du projet, qui supervise la planification, l'exécution et le suivi des activités. À chaque antenne régionale, 3 représentants seront désignés pour l'exécution du projet et la sensibilisation.

De plus, les enquêteurs locaux, désignés par les communautés, constitueront la base des équipes d'inventaire. Ils seront formés aux techniques d'inventaire et aux méthodes de gestion du patrimoine immatériel, tout comme certains acteurs culturels locaux. Ceci permettra aux communautés concernées une appropriation progressive des techniques de collecte, d'enregistrement et de valorisation du patrimoine culturel immobilier.

Les programmes d'inventaire seront réalisés dans un esprit de coopération, grâce à l'approche participative développée au cours de différents ateliers.

Au sein de l'équipe, les participants venant des communautés devront veiller au respect des principes traditionnels et coutumiers régissant la gestion du PCI. Ils joueront un rôle cardinal lors des campagnes de sensibilisation (ateliers, animations, théâtres, émissions radiophoniques...).

L'accès des communautés aux données sur leur PCI sera garanti par la distribution de copies des fiches d'inventaires participatives, la mise à disposition de catalogues, brochures et par la base de données.

Concernant la promotion du PCI, les communautés seront invitées à proposer des projets qui pourraient bénéficier de soutien de fonds publics et de partenaires techniques et financiers dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale.

16. Stratégie de mise en œuvre

Décrivez l'organisation ou l'organisme qui pourra être chargé de mettre en œuvre le projet, notamment son nom, ses références, sa structure, etc. Précisez les ressources humaines disponibles pour mettre en œuvre le projet en indiquant la répartition des tâches (les coordonnées doivent être indiquées sous la rubrique 23).

DNPC

Le projet sera mis en œuvre par la DNPC, le service technique chargé de la gestion du patrimoine culturel national au sein du Ministère de la culture.

Créée par Ordonnance N°01- 027/P-RM du 2 août 2001, la DNPC est un service public ayant pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine du patrimoine culturel et d'assurer la coordination des services rattachés et le contrôle technique des services régionaux et subrégionaux. A cet effet, elle est chargée de:

- identifier et inventorier les éléments du patrimoine culturel sur toute l'étendue du territoire national ;
- protéger, promouvoir et valoriser le patrimoine culturel national ;
- veiller à la diffusion des informations sur le patrimoine culturel national.

La DNPC est représentée au niveau des Régions et de Bamako par les Directions régionales de la culture (au nombre de 9) et au niveau sous-régional et dans les Communes par les services de la culture des cercles (49 services) et des Communes (703).

Les services déconcentrés rattachés sont les Missions culturelles de Djenné, Bandiagara et Tombouctou, Es-Souk, Kayes et Gao, Kangaba, Sikasso et Ségou.

A ces services, s'ajoutent les organes consultatifs que constituent la Commission nationale de

sauvegarde du patrimoine culturel et ses démembrements aux niveaux régional et local.

La DNPC dispose d'un personnel qualifié ayant une certaine expérience dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes et projets de conservation et de promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel. Une vingtaine de professionnels de plusieurs disciplines (historiens, archéologues, sociologues, anthropologues, gestionnaires du patrimoine, animateurs socioculturels) travaillent à la DNPC sont disponible pour le projet.

Équipe de coordination du projet

Pour la gestion opérationnelle du projet, il sera mis en place une équipe pluridisciplinaire de coordination du projet. Les missions de l'équipe du projet consisteront essentiellement en la planification, l'exécution et le suivi des activités. Cette équipe sera composée de treize membres professionnels provenant des structures ci-après :

- 2 représentants du Ministère de la culture ;
- 4 représentants des communautés locales;
- 4 représentants des collectivités territoriales
- 1 représentant de l'Université des sciences sociales et de gestion de Bamako;
- 1 représentant de l'Institut des sciences humaines du Mali;
- 1 représentant du Réseau des communicateurs traditionnels pour le développement (RECOTRAD)

Le chef du projet sera désigné par la DNPC qui sera coordinatrice et rapporteur de l'ensemble des activités du projet. Les représentants des communautés locales et des collectivités territoriales (8 membres) ne seront pas les mêmes pour les phases 1 et 2.

Le Ministère de la culture mettra à disposition de l'équipe les moyens humains et matériels autant que faire se peut : locaux et installations, secrétaires, chauffeurs, comptables, agents locaux et moyens logistiques disponibles.

Huit antennes régionales

Pour couvrir l'ensemble du territoire national, des structures déconcentrées seront mises en place. Huit antennes régionales seront créées, dont quatre pour la phase 1. Chaque antenne devra conduire le projet dans son ressort territorial et aura les attributions suivantes :

- La sensibilisation des communautés à l'importance du PCI ;
- La mise en place d'un cadre approprié de travail des équipes;
- L'identification des agents chargés de l'inventaire ;
- Le suivi de l'exécution efficace du projet ;
- La supervision et la coordination des missions de collecte;
- La centralisation et la transmission des données à l'équipe du projet ;
- La gestion transparente et efficiente des fonds alloués;

Chaque antenne régionale sera composée de onze membres :

- Quatre (4) représentants des collectivités locales (Président du conseil régional, Conseil de cercle Maire...);
- Deux (2) représentants d'une institution de gestion de proximité du patrimoine culturel (Chef de mission culturelle ou Directeur régional de la culture)
- Quatre (4) représentants des communautés
- Un (1) représentant des organisations de la société civile évoluant dans la région (ONG ou associations culturelles)

Les antennes régionales bénéficieront de l'appui logistique et humain des services déconcentrés

du Ministère.

37 équipes d'inventaire

Une équipe d'inventaire comprenant quatre personnes, dont trois représentants de la communauté et un représentant d'une institution déconcentrée sera mise en place. Les membres des équipes d'inventaire seront choisis sur la base de leur appartenance aux communautés, donc de la maîtrise des langues parlées dans l'aire culturelle.

Chaque équipe exécutera les activités suivantes :

- Sensibilisation des communautés de leur terroir à l'importance du patrimoine culturel immatériel
- Conduite de la collecte sur le terrain et le remplissage des fiches d'inventaire ;
- Centralisation et la transmission des fiches d'inventaire de leur terroir à l'antenne régionale
- Gestion transparente et efficace des fonds alloués dans le cadre du projet;
- Transmission des pièces justificatives des dépenses effectuées ;
- Participation aux rencontres et réunions du projet.

Coopération avec la MINUSMA

Dans le cadre de la coopération avec la MINUSMA, dont une des missions est d'assister le Mali dans la protection de son patrimoine culturel (Résolution 2100 du Conseil de Sécurité de l'ONU), notamment celle des sites culturels, l'appui logistique à la mise en œuvre du projet sera sollicité en terme de sécurité, en particulier dans la région du nord et du centre.

17. Partenaires

Décrivez, s'il y a lieu, les mécanismes de coordination avec tout autre partenaire et ses responsabilités dans la mise en œuvre du projet, y compris les ressources humaines dont dispose chacune de ces entités impliquées.

Le projet sera mis en œuvre avec l'implication et la participation des représentants des communautés, des collectivités territoriales décentralisées, de l'Institut des Sciences Humaines du Mali, d'ONG et associations culturelles membres des organisations de la société civile. Toutes ces entités seront représentées au niveau de l'équipe de mise en œuvre du projet qui aura en charge la coordination du projet. Une décision du Ministre chargé de la culture définira la composition de cette équipe ainsi que ses prérogatives et missions.

Les mécanismes de coordination du projet sont les suivants :

L'équipe de coordination du projet: Elle sera composée d'un coordonnateur national et de 5 membres associés (représentants du Ministère de la culture, de la Commission nationale malienne pour l'UNESCO, de l'Université des sciences sociales et de gestion de Bamako, de l'Institut des sciences humaines et le RECOTRAD sont des partenaires privilégiés dans les domaines de l'inventaire, la recherche et l'organisation pratique de la méthodologie et de l'approche terrain (détermination des aires culturelles et échantillonnage). Ils participeront aux missions dans les régions pour les missions de collecte et de sensibilisation.

L'équipe de coordination du projet aura pour rôle :

- Assurer la coordination des activités du projet aux niveaux national, régional et local ;
- Orienter les activités du projet conformément aux termes de la Convention de 2003;
- Assurer le suivi de la gestion efficace et efficiente du projet ;
- Assurer le suivi et l'évaluation à mi-parcours des activités du projet ;
- Recruter les experts prévus dans le cadre du projet
- Organiser la coordination scientifique de différents ateliers de formation, de restitution et

de validation des résultats de l'inventaire aussi bien dans les régions qu'au niveau central.

- Dresser les répertoires des différentes listes d'inventaire constituées

Les antennes régionales : elles seront au nombre 4 pour chaque phase du projet. Chaque antenne régionale sera composée de onze membres, dont quatre représentants des communautés, quatre autres représentants des collectivités locales, deux membres des institutions de gestion du patrimoine culturel, ainsi qu'un représentant de la société civile.

Elles ont pour rôle:

- Coordonner la mise en œuvre des programmes d'inventaire par aire culturelle au niveau de la région
- Assurer la liaison entre les communautés et l'équipe du projet;
- Informer et sensibiliser l'ensemble des populations sur l'importance socioéconomique et culturelle qui nécessite la sauvegarde et la promotion des éléments immatériels ;
- Mettre en œuvre les activités programmées dans le projet;
- Produire des rapports d'activités pour l'équipe du projet.

Le partenariat avec les communautés sera effectif grâce à l'implication du RECOTRAD (Réseau des communicateurs traditionnels pour le développement) et des institutions déconcentrées du Ministère de la culture. Le RECOTRAD a des démembrements au niveau des régions et des cercles.

Les organisations de la société civile évoluant dans le domaine du PCI, à travers le RECOTRAD, participeront activement au projet. Le Réseau travaille beaucoup avec les communautés à la base notamment la résolution des conflits intra et intercommunautaires par le biais de la communication sociale.

L'Association des municipalités du Mali (AMM) est un partenaire privilégié du projet. En 2011 et 2012, elle a mis en œuvre un projet culturel relatif au thème du « patrimoine culturel et développement local », en étroite collaboration avec l'Association Internationale des Maires Francophone (AIMF), et l'appui financier de l'Union Européenne. Ce projet a été finalisé par la publication, en décembre 2012, d'un livre intitulé « Patrimoine culturel et enjeux territoriaux ».

De la MINUSMA dont une des missions est d'assister le Mali dans la protection de son patrimoine culturel, l'appui logistique à la mise en œuvre du projet sera sollicité en termes de sécurité.

18. Suivi, rapport et évaluation

Indiquez comment l'organisation chargée de la mise en œuvre a l'intention de procéder pour effectuer le suivi, le rapport et l'évaluation du projet. Pour des projets complexes ou de grande envergure, un suivi et une évaluation externes sont préférables. Le Secrétariat tient à votre disposition des formulaires standards pour les rapports et les évaluations.

Ne pas dépasser 250 mots

Le suivi du projet sera assuré, au niveau national, par l'équipe du projet et au niveau régional, par les antennes régionales.

A partir du découpage territorial, les rapports d'inventaire seront produits de la base au sommet : du niveau local aux niveaux régional et national. Les informations sont collectées à la base, transmises aux antennes régionales, remises à l'équipe du projet et la DNPC pour appréciation. Les rapports sont validés lors des ateliers regroupant les représentants des communautés et des collectivités décentralisées.

La DNPC effectuera des missions d'évaluation à mi-parcours pour proposer des solutions d'amélioration. Chaque mission produira un rapport dont copie est transmise aux antennes régionales.

A la fin de chaque phase du projet aura lieu une mission d'évaluation, composée des membres de l'équipe de coordination du projet, des antennes, d'agents de la DNPC.

Les missions d'évaluation par région permettront de produire les rapports d'inventaire régional et national qui seront soumis à l'UNESCO.

Les équipes d'inventaire élaboreront périodiquement un rapport d'activités. Ces rapports seront transmis aux antennes régionales qui apprécieront et feront des recommandations dans un rapport destiné à l'équipe du projet.

Des missions de supervision seront organisées par les antennes régionales et l'équipe du projet.

Evaluation externe :

A la fin de chaque phase, une évaluation externe du projet sera effectuée par un expert. L'évaluation permettra de corriger progressivement les insuffisances.

Il sera organisé un atelier national de validation du rapport d'évaluation à la fin du projet.

19. Renforcement des capacités

Expliquez en quoi le projet peut contribuer à développer les capacités ou à renforcer les ressources existantes, par exemple au sein des communautés et/ou dans l'organisation de mise en œuvre concernée.

Ne pas dépasser 250 mots

Le projet contribuera à développer les capacités et renforcer les ressources existantes :

Les communautés seront outillées pour assurer la sauvegarde de leur PCI à travers leur pleine participation aux activités d'inventaire et de documentation. L'expérience sera capitalisée au niveau local pour identifier et exécuter des projets de sauvegarde et de développement, en accordant l'intérêt pleinement à la préservation du PCI, qui n'était pas suffisant jusqu'à aujourd'hui. Les communautés seront également sensibilisées à l'importance du PCI par des programmes de sensibilisation, par la diffusion de documents et des fiches d'inventaires et par l'accès à la base de données.

Les sessions de formation permettront aux acteurs principaux, aux membres des différentes équipes constituées, aux enquêteurs désignés par les communautés locales de tester et de mettre en application les techniques de base de l'inventaire et de la documentation audiovisuelle du PCI, et de mettre régulièrement à jour l'inventaire une fois outillés. Les agents et techniciens recrutés auront acquis des connaissances élémentaires lors des sessions de formation et pourront assurer la diffusion au niveau local.

Au niveau de la DNPC, le projet permettra de renforcer les capacités humaines et techniques dans le domaine du PCI ; de disposer d'informations actualisées sur l'impact de la crise sur le PCI ; d'illustrer des éléments du PCI ; de créer un site Web ; de disposer d'au moins un webmaster qualifié pour gérer le site ; de disposer d'une base de données ; et d'acquérir de nouvelles méthodes sur la gestion du PCI qui met en exergue la participation communautaire.

20. Viabilité et effets multiplicateurs

Expliquez comment les résultats et les bénéfices du projet pourront durer au-delà de la fin du projet. Si le mécanisme établi par le projet devrait continuer à fonctionner après la mise en œuvre du projet, décrivez comment et par qui il se poursuivrait.

Expliquez en quoi l'assistance pourrait susciter les contributions financières et techniques d'autres sources, ou pourrait stimuler des efforts similaires ailleurs. Si le projet global bénéficie de contributions d'autres sources de financement, précisez la provenance, le montant et l'utilisation.

Ne pas dépasser 250 mots

Réalisé en réponse à la situation d'urgence créée par le conflit armé et l'occupation, ce projet

d'inventaire viendra renforcer les efforts existants de sauvegarde des communautés maliennes et de la DNPC.

Les communautés s'approprient les résultats de l'inventaire, car ceux-ci permettront d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures de sauvegarde des éléments du PCI. Les expériences acquises permettront également aux communautés de mettre régulièrement à jour l'inventaire.

La stratégie de mise en œuvre du projet repose sur l'infrastructure ministérielle et associative bien implantée sur le terrain qui donc devrait continuer à fonctionner après la mise en œuvre du projet. Les résultats seront consolidés et exploités à travers l'implication des mécanismes existants: Commissions régionales et locales de sauvegarde du patrimoine culturel, associations et ONG. Cet inventaire complète et consolide les inventaires déjà réalisés aux niveaux local et régional.

L'assistance d'urgence sollicitée est susceptible de drainer d'autres contributions au niveau de la coopération multilatérale pour la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde résultant de ce projet.

Le projet contribuera à la sensibilisation sur le rôle cardinal du PCI dans le maintien de l'harmonie sociale intra- et intercommunautaire parmi les communautés affectées par la crise, et d'autres partenaires du développement qui soutiendront des initiatives culturelles pour ressouder et reconforter la paix, premier pilier du « vivre ensemble » des communautés.

21. Calendrier du projet

Donnez un calendrier mois par mois pour les activités proposées. Les informations fournies dans cette rubrique doivent être en accord avec celles de la rubrique 6 (Durée du projet) et de la rubrique 14 (Activités). Notez que les activités ne peuvent commencer que trois mois environ après l'approbation de la demande au plus tôt. Un modèle de calendrier est disponible dans l'annexe 1 de la notice d'instructions.

Voir Calendrier du projet Annexe 1

22. Budget

Le budget ne doit indiquer que les activités et dépenses pour lesquelles l'assistance internationale du Fonds du patrimoine immatériel est demandée, y compris la contribution de l'État partie, s'il y a lieu. Distinguez clairement le montant demandé au Fonds du patrimoine immatériel du montant de la contribution de l'État partie

Donnez une ventilation détaillée en dollars des États-Unis du montant demandé, par type de coût (par exemple, personnel, voyages, honoraires, etc.) de manière assez spécifique et détaillée afin de fournir la justification suffisante et permettre aux frais réels d'être directement comparés aux projections budgétaires. Des exemples de budgets sont disponibles dans l'annexe 2 de la notice d'instructions.

La ventilation démontrée dans cette rubrique doit être conforme à la description narrative et détaillée fournie à la rubrique 14 (Activités).

Voir Budget du projet Annexe 2

23. Précédente assistance financière reçue de l'UNESCO pour des activités similaires ou connexes

L'État partie a-t-il déjà obtenu une aide financière de l'UNESCO ou de l'un de ses bureaux ou programmes pour mettre en œuvre une activité similaire ou liée au projet que vous proposez actuellement (par exemple pour la sauvegarde des mêmes éléments du patrimoine immatériel ou d'éléments similaires, pour l'inventaire du patrimoine culturel immatériel dans la même région ou dans d'autres, etc.) ? Dans l'affirmative, veuillez donner ci-dessous des informations détaillées sur le(s) projet(s) (titre, durée, numéro du contrat, source de financement, etc.).

non

oui (dans l'affirmative, prière de fournir des détails ci-dessous :)

Le Mali a déjà bénéficié de l'assistance de l'UNESCO pour la mise en œuvre des activités de sauvegarde du PCI:

- Projet pilote d'inventaire du patrimoine culturel immatériel dans les régions de Koulikoro Sikasso, Ségou et Gao, en 2007
- Plan d'action de sauvegarde du Yaaral et du Degal, 2007-2009, financé par le Fonds-en-dépôt UNESCO/japonais pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
- Assistance préparatoire pour l'élaboration de la candidature de la société secrète des « Kôrêdugaw », rite de sagesse – Mali pour l'inscription sur la Liste de sauvegarde urgente du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2009
- Projet d'assistance internationale pour la réalisation des mesures de sauvegarde proposées du « Sanké mon », Rite de pêche collective dans le Sanké, 2010-2011
- Atelier de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la Convention de 2003 au niveau national. Bamako, octobre 2011
- Evaluation de l'impact de la crise sur le patrimoine culturel immatériel du Mali : contrat N° 4500 188069, novembre 2012

24. Agence chargée de la mise en œuvre (partie contractante, si l'assistance est octroyée)

24.a. Nom et informations du contact

Indiquez le nom, l'adresse et les coordonnées de l'agence chargée de la mise en œuvre avec laquelle un contrat sera établi par l'UNESCO pour mener le projet, et indiquez le nom et titre de la personne à contacter.

Nom de l'agence : Direction Nationale du Patrimoine Culturel

Nom et titre de la personne à contacter : Lassana CISSE, Directeur National du Patrimoine Culturel

Adresse : BP : 91, Quartier Commercial, Route de Koulouba, Bamako, Mali

Numéro de téléphone : (223) 20 22 33 82 ; (223) 6676 21 73

Numéro de fax : (223) 20 23 83 44

Adresse électronique : lcissed@yahoo.fr

24.b. Problème sur tout contrat précédent avec l'UNESCO

L'agence chargée de la mise en œuvre a-t-elle un problème sur tout contrat conclu antérieurement avec l'UNESCO, parce qu'elle n'a pas réglé les sommes dues ou qu'elle a omis de s'acquitter de ses obligations en vertu de ce contrat? Dans l'affirmative, veuillez donner des informations détaillées sur le contrat (numéro de contrat, durée du contrat, Division de l'UNESCO ou de l'office concerné, etc.).

non

oui (dans l'affirmative, prière de fournir des détails ci-dessous :)

24.c Contrat en cours avec l'UNESCO

L'agence chargée de la mise en œuvre est-elle maintenant sous contrat avec l'UNESCO pour n'importe quel but? Dans l'affirmative, veuillez donner ci-dessous des informations détaillées sur le(s) contrat (s) (numéro de contrat, durée du contrat, Division de l'UNESCO ou de l'office concerné, etc.).

non

oui (dans l'affirmative, prière de fournir des détails ci-dessous :)

25. Signature pour le compte de l'État partie

La demande doit se conclure par la signature originale du responsable habilité à signer pour le compte de l'État partie, avec la mention de son nom, son titre et la date de soumission.

Dans le cas de demandes multinationales, le document doit comporter le nom, le titre et la signature d'un responsable de chaque État partie soumissionnaire.

Nom : **Lassana CISSE**

Titre : **Directeur National du Patrimoine Culturel**

Date : le 15 octobre 2013

Signature : <signé>

Annexe 1 : Calendrier du Projet

Phase I 12 mois												
Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1. Démarrage du projet												
2. Elaboration d'un plan stratégique d'inventaire du PCI												
3. Renforcement des capacités												
4. Campagne de sensibilisation à l'importance du PCI												
5. Collecte des données sur le terrain et suivi												
6. Évaluations & Rapport final												

Phase II : 12 mois												
Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
7. Démarrage de la phase 2												
8. Renforcement des capacités												
9. Campagne de sensibilisation à l'importance du PCI												
10. Inventaires sur le terrain avec la participation des communautés												
11. Suivi, évaluation et rapports												

Annexe 2 Budget du Projet

	Postes de dépenses	Détail \$ EU	Total partiel \$ EU (Fonds du patrimoine immatériel)
Phase 1			
1. Sensibilisation			12620
	2 missions d'équipe coordination (2 régions par mission)	2x5jx7persx40\$	2800
	Missions de sensibilisation (antennes)	8séancesx11persx40\$	3520
	Ateliers de sensibilisation	8séancesx100\$	800
	Emissions radiodiffusées	10émissionsx200\$	2000
	Recherche documentaire	5persx5jx20\$	500
	2 sketches et 2 pièces de théâtre	4x500\$	2000
	Production d'un film documentaire	1000	1000
2. Renforcement des capacités:			22420
	Consultant stratégie (honoraire, per diem)	10jx350\$	3500
	Transport d'expert	1x800\$	800
	Expert inventaire (honoraire, per diem)	20jx350\$	7000
	Transport d'expert	1x800\$	800
	Atelier de validation (stratégie et modules de formation) par l'équipe coordination	8persx2x40\$	640
	Formation d'inventaire (l'équipe coordination et 4 antennes régionales)	(8+24)persx6jx40\$	7680
	Formation d'inventaire au niveau régional	4régionsx500\$	2000
3. Collecte d'informations sur le terrain			62410
	Enquêteurs	48persx15jx4moisx20\$	57600
	Supervision par Antenne régionale	4persx8missionsx2jrx40\$	2560
	Déplacements	1500l gasoilx1,5\$	2250
4. Production de documents			600
	Documents provisoires	4x50\$	200
	Rapports régionaux	4x50\$	200
	Rapports généraux	4x50\$	200
5. Diffusion des résultats			11720
	Expert base de données	30jx200\$	6000
	Formation gestionnaires	10jrx2persx40\$	800
	Formation base de données 8 antennes régionales	8persx6jx40\$	1920
	Préparation des brochures	10jx5persx20\$	1000
	Publication des brochures	4brochx500\$	2000
6. Evaluation de la phase 1			7040
	2 Missions d'évaluation interne (2 régions par mission)	2x7persx5jx40\$	2800
	Ateliers de restitution (l'équipe coordination et antennes régionales)	(8pers+2pers/région)x40\$	640
	Rapport final	5 copies x50\$	250
	Envoi des documents	1x100\$	100
	Consultant pour l'évaluation externe	7jx1x350\$	2450
	Transport du consultant	1x 800\$	800
7. Equipements			19932
	Ordinateur iMac27, mémoire 8Go, stockage1000Go	1x1800\$	1800
	Onduleur APC 650 VA	1x145\$	145
	Ordinateur portable HP Pavilion mémoire 8Go, 750Go de stockage	1x1050\$	1050
	Imprimante couleur HP CP1215	1x970\$	970
	Imprimante noir et blanc HP 1102	1x120\$	120
	Scanner Epson V750 Pro	1x1000\$	1000
	Photocopieur Canon 2318	1x1500\$	1500
	Appareil photo reflex Canon 5D et accessoires	1x3500\$	3500
	GPS	1x260\$	260
	Vidéo projecteur	1x1200\$	1200
	Ecran de projection sur pied	1x300\$	300
	Disque dur externe 1000GB	2x 300\$	600
	Dictaphone numérique	6x100\$	600

Caméscope Sony DSR-PD170	1x2327\$	2327
Trépied Sony VCT-60	1x220\$	220
Micro perches	1x210\$	210
Appareil de sonorisation YAMAHA STAGEPAS 300	1x560\$	560
Lecteur enregistreur DVD SR	1x600\$	600
Téléviseur	1x300\$	300
Lecteur CD/DVD	1x60\$	60
Encre laser jet noir et blanc	1x100\$	100
Encre couleur HP CP 1215	1x300\$	300
Encre Photocopieur Canon 2318	1x90\$	90
Logiciel de gestion base de données	1x1000\$	1000
Logiciel de traitement vidéo	1x315\$	315
Logiciel de traitement de photo (Photoshop CS5, Illustrator CS5)	1x315\$	315
Antivirus Kaspersky	2x45\$	90
Blocs notes	30x3\$	90
Carte mémoire 8 GB	6x15\$	90
Cassettes vidéo (mini DV)	2pqt x20\$	40
Clés USB	6x30\$	180
Sous-total 1		136742

Phase 2		
1. Campagne de sensibilisation		11560
	2 missions de l'équipe de coordination (2 régions par mission)	2x4jx7persx40\$ 2240
	Missions de sensibilisation (antennes)	8séancesx11persx40\$ 3520
	Atelier de sensibilisation	8x100\$ 800
	Emissions radiophoniques	10 émissionsx200\$ 2000
	2 sketches et 2 pièces de théâtre	4x500\$ 2000
	Production d'un film documentaire	1000 1000
2. Renforcement des capacités		11010
	Expert inventaire (honoraire, per diem)	7jx350\$ 2450
	Transport expert	1x800\$ 800
	Formation inventaire (4 antennes régionales)	24persx6jrsx40\$ 5760
	Formation inventaire au niveau régional	4x500\$ 2000
3. Collecte d'informations sur le terrain		128780
	Enquêteurs	84persx15jx5moisx20\$ 126000
	Supervision par antenne régionale	4persx8missionsx40\$ 1280
	Déplacements	1000l gasoilx1,5\$ 1500
4. Production de documents		1440
	Documents provisoires	4x50\$ 200
	Ateliers de restitution	(8pers+2pers/région)x40\$ 640
	Rapports régionaux	4x50\$ 200
	Rapports généraux	4x100\$ 400
5. Diffusion des résultats		3000
	Préparation des brochures	5persx10jrsx20\$ 1000
	Publication des brochures	4brochx500\$ 2000
6. Evaluation		5840
	2 Missions d'évaluation interne (2 régions par mission)	2x7persx4jrx40\$ 2240
	Rapport final	5 copies x50\$ 250
	Envoi des documents	1x100\$ 100
	Consultant pour l'évaluation externe	1x7jx350\$ 2450
	Transport du consultant	1x 800\$ 800
7. Equipements:		8935
	Ordinateur portable HP	4x1050\$ 4200
	Ordinateur HP Pro 3400	1x1200\$ 1200
	Onduleur APC 650 VA pour Site Internet	1x145\$ 145
	Imprimante noir et blanc HP 1102 pour Site Internet	1x120\$ 120
	Appareil photo Panasonic Lumix DMC-F3	2x160\$ 320
	Disque dur externe 1000GB	3x 300\$ 900
	Dictaphone numérique	8x100\$ 800
	Encre laser jet noir et blanc	1x100\$ 100
	Encre couleur HP CP 1215	1x300\$ 300
	Encre Photocopieur Canon 2318	1x90\$ 90
	Antivirus Kaspersky	2x45\$ 90
	Blocs notes	90x3\$ 270
	Carte mémoire 8 GB	6x15\$ 90
	Cassettes vidéo (mini DV)	2pqt x20\$ 40
	Clés USB	9x30\$ 270

Sous-total 2			170565
TOTAL	Sous-total 1+2		307307

Contributions du Gouvernement du Mali			
1. Mise en place des mécanismes de gestion			10400
	Missions préparatoires	(8 régions+Bamako)x600\$	5400
	Mise en place des structures	9x200\$	1800
	Séances préparatoires (8 régions)	80persx40\$	3200
2. Ateliers de lancement phases 1 et 2			74600
	Location salle	2x200\$	400
	Déplacements	2x40persx40\$	3200
	Conférence de presse	1x300\$	300
	Coûts véhicules (location, réparation, entretien...)	2x6000\$	12000
	Frais communication	2x1000\$	2000
	Salaires	6moisx26persx300\$	46800
	Actions de visibilité (TV, radios, journaux locaux...)	Forfait	2000
	Consommables-fournitures de bureau	Forfait	1900
	Frais électricité	Forfait	6000
Sous-total 3.			85000

TOTAL			307307	85000
TOTAL GENERAL				392307